

« LE CJF, UN CLUB DYNAMIQUE ET NOVATEUR, LOIN DES ÉTIQUETTES »

Le Club des Jeunes Financiers (CJF) constitue un atout pour s'orienter dans le monde des professions financières en offrant à ses membres la possibilité de créer leurs propres opportunités de rencontres. Rencontre avec son nouveau Président, Guillaume Befve.



Guillaume Befve

JS : Qu'est-ce qui a motivé la création du Club des Jeunes financiers ?

Guillaume Befve : Les professions financières sont représentées activement depuis cinquante ans par le Centre des Professions Financières présidé aujourd'hui par Edmond Alphanhéry. Mais au fil des années, des besoins naturels se sont faits ressentir : du côté des plus jeunes, celui d'apprendre, en termes de connaissance et d'expérience, de leurs pairs, et du côté de ces derniers, celui de créer une pépinière à même de jouer un rôle de force vive pour le Centre.

JS : Quels sont précisément vos rapports avec le Centre des Professions Financières ?

GB : A côté de son rôle de veille et de force de proposition, le Centre assure une mission éducative pour « comprendre et faire comprendre les Professions Financières ». Il met en œuvre différentes initiatives, soit seul, soit de manière conjointe, notamment avec le CJF, l'un des sept clubs qu'il fédère. L'action de notre club est en parfaite symbiose avec celle du Centre. L'organisation du Concours du Meilleur Mémoire financier en constitue le meilleur exemple. Nous avons assuré la promotion de l'édition 2006, pour laquelle le Centre a souhaité modifier les conditions d'attribution des prix en réservant 40% de l'enveloppe à l'organisme de formation du lauréat. Je suis, à ce titre, très fier du dynamisme des membres du CJF qui ont réussi à doubler le nombre de participants à ce concours par rapport à l'édition précédente.

JS : Quelle est votre rôle propre en matière éducative ?

GB : Notre club cherche à faire découvrir aux jeunes la réalité de l'ensemble des Professions Financières et métiers connexes. Les étudiants, en fin de cycle financier et qui cherchent encore leur voie, se trouvent en effet confrontés à des quantités d'informations qu'ils doivent décoder eux mêmes. Par le biais de nos fiches métiers, de nos cycles de conférences ou simplement par des rencontres informelles entre membres, nous les aidons à trouver l'information en leur livrant, le plus en amont possible, aussi bien des réponses aux questions de fond qu'ils se posent que les « bons tuyaux » pratiques.

JS : Parmi les membres adhérents de l'association, quelle est la proportion entre étudiants universitaires et étudiants des grandes écoles par rapport aux jeunes cadres ?

GB : Sur les quelques 250 membres que compte le CJF, qui ont entre 20 et 35 ans, 60% sont des actifs. Sur les 40% restant et

correspondant aux étudiants, la proportion est de 35% d'élèves issus des grandes écoles. Nous parlons d'étudiants ayant une formation de base, de type Master, Magister ou DESS, même si quelques personnes ont une maîtrise de gestion. Les seuls critères de sélection pour entrer au Club des Jeunes Financiers sont la curiosité doublée d'un intérêt particulier pour le monde des Professions Financières.

JS : Le CJF a-t-il une dimension internationale ?

GB : Oui, nous disposons depuis près de 4 ans d'une antenne à Londres qui rassemble près d'une trentaine de personnes et d'une autre à New-York comptant une dizaine de jeunes. Nous tenons à assurer cette présence internationale, ce qui n'est pas évident, compte tenu d'un important turn-over. Ce, pour atteindre deux objectifs qui nous paraissent essentiels. D'abord, le CJF, qui travaille en étroite collaboration avec Paris Europlace pour la promotion de la place financière française, veut s'inscrire comme le relais des jeunes financiers français partant s'installer sur ces places financières. Ensuite, le CJF garde le souci que les personnes sur place, qu'elles soient francophones ou anglophones, puissent échanger entre elles en jouant un rôle actif.

JS : En quoi votre club peut-il être qualifié de club dynamique et novateur ?

GB : Notre club, qui fait travailler ses trente membres actifs en équipes sur plusieurs pôles, se veut un lieu convivial d'échange et d'ouverture. Durant ces deux dernières années, plus de trente manifestations culturelles, dégustations œnologiques ou rencontres festives, ont été organisées. Le pôle culturel du club a ainsi proposé en janvier dernier un récital de piano en partenariat avec l'Association Jeunes Talents. En plus d'être dynamique, le CJF est réellement novateur : il n'est affilié à aucune formation ni à aucun secteur d'activité spécifique. Il n'existe à ce jour aucun équivalent qui puisse fédérer autant de jeunes financiers. Les Professions Financières rassemblent encore des secteurs très cloisonnés (banque, assurance, investissement...). Notre club crée une rupture en proposant une plate forme de rencontre inter-métiers. Notre neutralité nous permet également de fédérer les associations d'anciens élèves de Grandes Ecoles (HEC, Sciences Po, Dauphine...) qui trouvent au sein de notre Club une des rares occasions de se rencontrer. Aussi, le premier réflexe de nos adhérents n'est pas de chercher à savoir d'où vient l'autre mais de partager avec celui-ci sa propre perception des choses. Loin du clivage franco-français universités - grandes écoles, il n'y a plus d'étiquette. Nous laissons s'exprimer notre

expérience, notre curiosité et notre générosité. Notre démarche a quelque chose d'humaniste. Exemple : un étudiant attiré en particulier par un poste, mais qui ignore les passerelles, pourra apprendre d'autres adhérents qu'il peut être préférable, sinon judicieux, d'emprunter préalablement un autre chemin pour parvenir avec plus de succès à ce qu'il considère comme la voie royale. Le monde dans lequel l'étudiant s'apprête à évoluer est complexe et nous lui proposons de se familiariser avec cet environnement professionnel pour qu'il puisse en tirer les meilleures opportunités.

JS : Quels axes prioritaires le nouveau Président et la nouvelle équipe dirigeante en place depuis septembre 2005 souhaitent-ils développer ?

GB : Poursuivre le plus activement possible la démarche initiale du CJF à l'attention du grand public, c'est à dire dépoussiérer l'image, à tort déformée, des Professions Financières. Celles-ci sont encore assimilées à des métiers occultes dans lesquels la création de valeur qui naît de la sphère financière reste souvent incomprise parce que non expliquée. Ces Professions correspondent aujourd'hui à un secteur totalement exponentiel en terme d'activité, donc d'emploi et de croissance. Le Club veut faire œuvre de transparence. Pour cela, il faut communiquer. Et c'est ce que nous allons faire en organisant prochainement la première édition de la « Nuit des Professions Financières » qui devrait réunir 1500 personnes.

JS : Et outre cette grande manifestation, quels sont les autres chantiers du Club ?

GB : Le chantier qui nous tient particulièrement à cœur est l'élaboration de « fiches métier », prochainement consultables sur notre site internet www.Ljeunesfinanciers.com et dans lesquelles nos adhérents trouveront une réelle valeur ajoutée. La description précise et objective du métier sera systématiquement complétée par le témoignage d'un jeune financier du club qui fera ainsi partager aux autres son expérience du terrain.

Par ailleurs, le club poursuit chaque mois ses conférences qui sont de deux formats. Le plus grand, les « conférences métier », rassemble une centaine de personnes. Tel a été le cas le 18 octobre dernier sur la question « Bulle immobilière : mythe ou réalité ? », conférence accueillie par Euronext avec de prestigieux intervenants. Le plus petit format, intitulé « Alors raconte... », réunit seulement une vingtaine de personnes et se veut plus informel pour favoriser l'échange sur un ton presque « paternaliste » entre l'invité, une personnalité de la profession choisie pour son charisme, et nos adhérents. L'édition avec les dirigeants de Powéo a été un succès que nous espérons réitérer prochainement avec Marc Touati, Chef économiste chez Natexis Banques Populaires.

Le CJF n'apporte pas de solution et n'a aucune cause à défendre. Il reflète la jeunesse dynamique qui œuvre au jour le jour dans le monde des Professions Financières. Il est un véritable créateur d'opportunités de rencontres. Nous voulons réduire le nombre de coups d'essais en termes d'orientation pour que nos adhérents déterminent rapidement les choix correspondant le plus objectivement possible à leurs aspirations, non pas seulement professionnelles mais aussi personnelles.

Propos recueillis par SB

Chiffres du mois

Les secteurs les plus porteurs à Paris en 2006

Selon une étude récente du Greffe du Tribunal de commerce de Paris sur les créneaux les plus porteurs, six activités apparaissent comme particulièrement profitables au sein de la capitale : le commerce de gros, l'immobilier, les activités financières, la production de films, le conseil en affaires et en gestion, et l'hôtellerie/restauration traditionnelle. 36,5% de ces entreprises sont concentrées dans le 8ème arrondissement et le 16ème arrondissement.

Création d'entreprise : +14% en janvier 2006

D'après l'APCE et l'INSEE, 22 119 créations pures d'entreprises ont été enregistrées en janvier 2006, soit une hausse de 14% par rapport au même mois de l'année précédente. Ce résultat porte à 227 000 le nombre de créations nouvelles enregistrées sur les douze derniers mois.

Dates de dépôt des déclarations annuelles pour les entreprises

Le ministre du Budget, Jean-François Copé, vient de rappeler les dates limites de dépôt des principales déclarations annuelles. Pour les entreprises individuelles, la date limite de dépôt des déclarations de résultats, de la déclaration d'ensemble des revenus (n° 2042) et de la déclaration de taxe professionnelle est fixée au 31 mai. Pour les entreprises relevant de l'impôt sur les sociétés, la date de dépôt des déclarations de résultat et de taxe professionnelle reste fixée au 2 mai 2006. Quant à la date de dépôt des déclarations de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue (déclaration n° 2483 ou 2486), de participation des employeurs à l'effort de construction (déclaration n° 2080) et de taxe d'apprentissage (déclaration n° 2482), elle est fixée pour toutes les entreprises et tous les professionnels au 31 mai.

58 000 femmes chefs d'entreprise à Paris

Selon les chiffres publiés par le Greffe de Paris à l'occasion de la Journée de la Femme, la capitale comptait 58 000 dirigeantes d'entreprise au 31 décembre 2005. D'une moyenne d'âge de 42 ans et 2 mois, elles exercent principalement leur activité dans trois secteurs : immobilier/locations de biens, commerce et service aux entreprises. Elles sont 7 500 à avoir créé leur entreprise au cours de l'année 2005.

En cours

Aide juridique : la faculté de renonciation simplifiée

Lors du Conseil des ministres du 22 février dernier, le garde des Sceaux a présenté un projet de loi ratifiant l'ordonnance du 8 décembre 2005 modifiant la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique. Pour rappel, cette ordonnance aménage la procédure permettant à l'avocat de renoncer à la rétribution de sa mission au titre de l'aide juridictionnelle (AJ), lorsque le juge a condamné l'adversaire du bénéficiaire de l'AJ à lui payer une indemnité (art. 37 de la loi du 10 juillet 1991). Le texte étend la possibilité de réclamer cette indemnité à la matière pénale (en plus des domaines civil et administratif). Elle porte également à douze mois, au lieu de six, le délai d'option entre la rétribution à l'aide juridictionnelle et le recouvrement des sommes allouées par le juge.